

ENQUÊTE INCENDIE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA144	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	557,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 13/06/2023 au 13/06/2023

OBJECTIFS

- Intégrer la recherche de la cause et de l'origine de l'incendie dans le règlement d'un dossier sinistre incendie.
- Connaître les différentes causes d'incendie.
- Connaître la méthodologie de détermination de la cause incendie.
- Identifier les principales caractéristiques d'un incendie volontaire et de la fraude à l'assurance.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

À l'aide d'illustrations et de cas pratiques cette formation permet de connaître les principales causes d'incendie, de prendre les mesures conservatoires pour initier d'éventuels recours (expertise,

prélèvements) et d'exploiter les résultats d'une enquête incendie (détection de fraude, recherche de responsabilité).

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Connaître et comprendre les différentes causes d'incendie
- 1. Causes naturelles
- 2. Causes accidentelles
- 3. Causes volontaires
- B. Savoir appréhender l'instruction du sinistre
- 1. Principes généraux d'enquête incendie
- 2. Constatations et investigations à réaliser
- C. Comment exploiter les résultats de l'enquête en fonction de la cause de l'incendie ?
- 1. Exercer des recours (fabricant ou installateur de matériel défectueux par exemple)
- 2. Détecter et sanctionner la fraude à l'assurance
- 3. Développer une meilleure connaissance des risques couverts

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Chargés d'indemnisation incendie
Inspecteurs chargés d'indemnisation
Managers chargés d'indemnisation

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou un an d'expérience pratique en gestion de sinistres.

AA090 - AA059

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

557,00 €

Exonérés de TVA

Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 07/02/2026 à 07:24